

Secteur des TIC

Premier contributeur fiscal

● Le chiffre d'affaires est passé de 8,3 MMDH en 1999 à 33,22 MMDH en 2013, faisant du secteur un contributeur fiscal de premier ordre. Des efforts sont menés pour trouver des alternatives aux méthodes conventionnelles d'affectation de bandes de fréquences qui montrent leurs limites.

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) est le premier contributeur fiscal au Maroc. L'affirmation vient du directeur général de l'Agence nationale de régulation des télécommunications (ANRT), Azdine El Mountassir Billah, qui intervenait à la deuxième réunion annuelle du réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL) tenue lundi 7 octobre. En effet, le chiffre d'affaires du secteur est

abonnés aux téléphones mobiles s'élève officiellement à plus de 43 millions d'abonnements. Mieux encore, le taux de pénétration de la téléphonie mobile a atteint un taux record de plus de 130%. Cela sans compter les 8 millions de clients internet dont une bonne majorité, soit plus de 88%, a accès à la 3G. Autrement dit, le nombre d'utilisateurs a considérablement augmenté, favorisé en cela par la baisse aussi considérable des tarifs des télécommunications. «Ce qui intensifie la pression

sur les réseaux de télécommunications et raréfie davantage les ressources en spectres de fréquences. Des ressources qui doivent être bien planifiées pour que le secteur des télécommunications puisse jouer son rôle d'accompagnement pour le développement économique et social de nos pays»,

souligne le directeur général de l'ANRT. Dans ce sillage, il faut rappeler que la dernière mise à jour du Plan national des fréquences en 2013 a été dictée par l'évolution technologique et les changements socio-économiques du Maroc. «Elle a aussi été dictée par la nécessité de mettre en place des fréquences créées par plusieurs chantiers en cours, notamment le lancement des licences 4G, la transition de la télévi-

sion analogique à la télévision numérique, la gestion du dividende numérique, les bandes de fréquences des réseaux mobiles de nouvelle génération et la technologie des réseaux exploitant l'espace blanc du spectre White Space Networks», précise le dg de l'ANRT. «Cependant, le besoin en fréquences se développe à une vitesse telle que celles-ci pourraient ne plus être disponibles facilement et les méthodes conventionnelles d'affectation de bandes de fré-

quences commencent à montrer leurs limites», révèle El Mountassir Billah. Pour ce dernier, il est maintenant plus que nécessaire d'entamer «une réflexion profonde sur la manière de mener les planifications futures du spectre avec beaucoup d'innovations et de concertations». Le but étant de trouver des solutions aux problématiques actuelles relatives à la capacité des débits des réseaux mobiles.

PAR IHSSANE ANDALOUSSI

Les TIC continuent à drainer les investissements directs étrangers.

passé de 8,3MMDH (750 millions d'euros) en 1999 à 33,22 MMDH (3 milliards d'euros) en 2013. En plus de cette bonne contribution fiscale, le secteur a réussi à séduire les investissements directs étrangers en s'acaparant une bonne partie d'entre eux grâce entre autres aux politiques sectorielles qui en ont fait un catalyseur de développement de l'économie numérique. Sur ce point, il faut rappeler que le nombre des

